



Regard Béthemontois



SOMMAIRE

Page 3	L'EDITORIAL
Page 4	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Vous avez 16 ans, c'est l'âge du recensement• Calendrier des collectes des déchets• Avis de recherche
Page 5	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Enquête de recensement
Page 6	AGENDA
	<ul style="list-style-type: none">• Calendrier des collectes des déchets• Fête des jeux en bois• Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie• Elections 2012
Page 7	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Le stationnement• Sorties des conteneurs• Nos voiries et le verglas
Page 8	CONNUNAUTE DE COMMUNES
Page 9	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Information sur la vie du Conseil Municipal
Pages 10&11	LE DOSSIER
	<ul style="list-style-type: none">• L'assainissement
Pages 12&13	INFO TRAVAUX
	<ul style="list-style-type: none">• Notre Dame de la Pitié• Travaux rue de Montubois• Local place de la Pompe• L'incendie à la cantine
Pages 14&15	O.N.F
	<ul style="list-style-type: none">• La chasse au sanglier
Pages 16&17	LES ACTIVITES DU C.C.A.S
	<ul style="list-style-type: none">• Sortie annuelle des aînés
Page 18	VIE SCOLAIRE
	<ul style="list-style-type: none">• Plantation d'une aubépine• Noël des écoles
Page 19	LES ACTIVITES DU C.C.A.S
	<ul style="list-style-type: none">• Noël des aînés
Pages 20&21	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Cérémonie du 11 novembre• Concours départemental des villes et villages fleuris• Remise des médailles d'honneur du travail• Animations de Noël
Pages 22&23	LE COIN DES SPORTIFS
	<ul style="list-style-type: none">• Cyclo Cross• Paris-Brest-Paris• KUNG FU DUANBING• L'équitation
Pages 24&25	VIE LOCALE
	<ul style="list-style-type: none">• Le carnet 2011

Photographie de la couverture :
Paysage hivernal

Rédaction, photos et impression
réalisées par l'Equipe Municipale
Responsable Christèle BRUNETTI

L'Editorial



A l'échelle mondiale, l'année qui vient de s'écouler a été dense en événements qui fragilisent, pour une durée inconnue, l'économie des états, des collectivités, des entreprises et des particuliers.

Il est de notre ressort en tant qu'élus de veiller à la qualité des services apportés tout en restant vigilants à l'équilibre de nos finances.

Nous aurons cette année trois grands dossiers à mettre en œuvre. Le premier d'entre eux est celui de l'assainissement. Bien entendu j'entends déjà les plus pessimistes dire que c'est un épisode de plus dans cette saga, je vous invite donc à lire le dossier qui est consacré à ce sujet. Mais, sachez que depuis 2001 que je m'occupe de ce projet, je n'ai eu de cesse de le défendre et de le porter.

Le second dossier, sera de finaliser l'adhésion de notre commune au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, afin que nous puissions dès le 1^{er} janvier 2013 bénéficier d'une eau provenant de l'usine de Méry-sur-Oise qui sera de meilleure qualité, avec une teneur en calcaire bien inférieure à celle que nous connaissons.

Le troisième dossier sera de finaliser notre contrat rural avec le Conseil Régional et le Conseil Général afin d'obtenir des subventions à hauteur de 80 % pour réaliser des travaux de voirie et de bâtiments, mais nous reviendrons sur ce dossier dans le courant de l'année afin de vous le présenter.

Enfin, nous poursuivrons l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme. Je reste à votre disposition pour vous présenter notre projet communal dans le domaine de l'urbanisme pour les années à venir.

2012 est aussi une année électorale importante. Tout d'abord nous élirons notre Président de la République et au mois de juin nous participerons à l'élection de notre Député. Vous n'êtes pas sans connaître le rôle actif de notre Député pour notre village.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2012

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE



Calendrier des collectes des déchets

Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi : 09 h 30 à 12 h 00
 Jeudi : 09 h 30 à 12 h 00
 Vendredi : 16 h 00 à 18 h 00
 Samedi : 09 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.

Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matins sur rendez-vous.

Vous avez reçu en décembre dans vos boîtes à lettres le calendrier des collectes des déchets pour l'année 2012, réalisé par le Syndicat TRI OR.

Pour les personnes qui auraient égaré celui-ci, ou si vous souhaitez un autre exemplaire vous pouvez le consulter ou le télécharger à partir du site du Syndicat TIR OR www.tri-or.fr, ou vous rendre en Mairie pour obtenir un exemplaire papier.

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en janvier, février et mars 1996, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

De nouvelles cartes électorales

seront adressées dans le courant du mois de mars 2012 à tous les électeurs de la commune en remplacement des actuelles qui ne seront plus valables dans le bureau de vote dès le dimanche 22 avril 2012 prochaine.

AVIS DE RECHERCHE

Les élus souhaitent rassembler des documents sur notre village et notamment :

- Des documents photographiques avant 1990, fête du village, animations scolaires, travaux ...
- Tous documents retraçant la vie de notre village et en particulier les bulletins d'informations d'avant 2001

Si vous souhaitez nous faire partager les documents qui sont en votre possession, vous pouvez contacter en Mairie Monsieur Didier DAGONET qui a la charge de reproduire ces documents.

Enquête de recensement de la population à Béthemont-la-Forêt en 2012



Le dernier recensement de la population à Béthemont-la-Forêt a eu lieu en 2007, aussi à partir du jeudi 19 janvier 2012 et jusqu'au samedi 18 février 2012 une nouvelle campagne de recensement de la population de Béthemont-la-Forêt aura lieu en partenariat avec l'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques.

Pour mener à bien ce travail la commune a recruté un agent recenseur, Mademoiselle Laura CHEVALIER, qui sera chargée de collecter les données sur notre village.

Mademoiselle Laura CHEVALIER sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

Une feuille de logement.

Un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.



Les questions posées lors du recensement ont été contrôlées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. De plus, les informations récoltées lors du recensement ne peuvent être communiquées à aucune administration, aucune entreprise ou aucun particulier. Traitées et diffusées de manière anonyme par l'Insee, elles sont protégées par la loi.



Merci de lui réserver le meilleur accueil. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absents de votre domicile, vous pouvez les retourner directement au secrétariat de la Mairie de Béthemont-la-Forêt ou à la direction régionale de l'INSEE. Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique.

Lors du dernier recensement il est apparu que notre village comptait 435 habitants ce qui faisait apparaître une diminution de la population par rapport au précédent recensement de 1990 qui comptabilisait 480 habitants pour Béthemont-la-Forêt. Pour l'année 2012 le chiffre officiel est de 425 Habitants

Selon l'I.N.S.E.E une commune sur deux en France compte moins de 426 habitants et les trois quarts moins de 1 000 habitants. En revanche toutes ces communes n'abritent que 15 % de la population totale française, a contrario les 200 plus grandes communes de France concentrent à elles seules plus du quart de la population. En Ile de France, les petites communes représentent moins de 10 % des communes de notre région, quand en région Champagne Ardennes, Franche-Comté, Midi Pyrénées et Corse plus de la moitié des communes comptent moins de 250 habitants.



AGENDA

Calendrier des collectes des déchets

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Syndicat pour la collecte et le traitement
des ordures ménagères

Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h00 et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.

La collecte aura lieu les mercredis 15 février et 21 mars 2012.

COLLECTE SELECTIVE

Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent être secs et propres.

La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE

Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.

La collecte aura lieu les mardis 10 et 20 janvier, 14 et 28 février, 13 et 27 mars 2012.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT

Les déchetteries de :

- Viarmes vous accueille du 1^{er} novembre 2011 au 28 février 2012 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h30/17h, les dimanches de 10h/15h, les mardis et jours fériés la déchetterie est fermée.

- Champagne-sur-Oise vous accueille du 1^{er} novembre 2011 au 28 février 2012 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h/12h et de 14h/17h, les samedis de 9h/17h et les dimanches de 10h/15h, les jeudis et jours fériés la déchetterie est fermée.

Animation du C.C.A.S

L'équipe du C.C.A.S invite les aînés à venir déguster les crêpes le **samedi 4 février 2012 à 14h30** à la cantine scolaire.

Fête des jeux en bois

La fête se déroulera sur trois jours au centre sportif Amélie Mauresmo à l'Isle Adam : le jeudi 2, vendredi 3 février seront réservés aux écoles primaires de l'intercommunalité et **samedi 4 février 2012** toute la journée sans interruption cette manifestation sera ouverte à la population.



Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous convient le **Lundi 19 mars 2011 à 9h30** au monument aux morts du cimetière de Béthemont-la-Forêt pour commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.



Elections

Election Présidentielle

L'élection du Président de la République aura lieu les **dimanches 22 avril et 6 mai 2012.**

Election Législatives

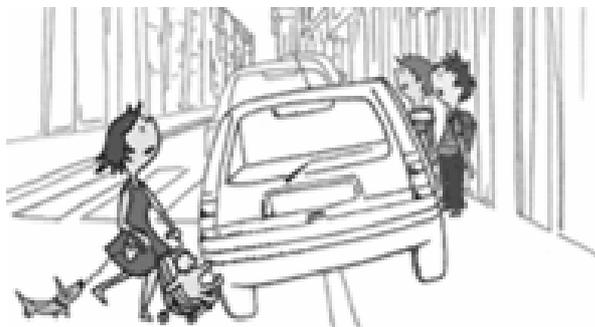
Les élections législatives se dérouleront les **dimanches 10 et 17 juin 2012.**

VIE LOCALE

Le stationnement

Malgré l'information que nous avons diffusée dans le précédent Regard Béthemontois, nous ne pouvons que constater que de nombreux véhicules stationnent toujours sur nos trottoirs.

Nous vous rappelons que le stationnement des véhicules est strictement interdit sur les trottoirs, qui sont réservés aux piétons. Aussi, pour la sécurité de nos enfants et des personnes qui circulent à pied, nous demandons aux automobilistes de ne plus stationner sur les trottoirs.



Sortie des conteneurs pour la collecte des déchets ménagers



Nous vous rappelons que les conteneurs pour la collecte des déchets ménagers (verre, emballages journaux, ordures ménagères) doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte. Il n'est pas normal que certains bacs encombrant les trottoirs de nos rues pendant plusieurs jours. Aussi, nous vous demandons un peu de civisme et de respecter les consignes dans ce domaine.

Nos voiries et le verglas

La neige et le verglas sont des phénomènes exceptionnels dans nos régions contre lesquels il faut bien l'avouer, notre commune ne peut faire face efficacement, malgré les investissements entrepris par la commune ces dernières années. Toutefois, l'achat de matériels a considérablement amélioré la situation.

La neige est un phénomène sur lequel nous ne pouvons pas agir, mais la glace, sur nos voiries, provoquée par le rejet de certains assainissements autonomes est un désagrément qui peut être stoppé. Aussi, nous demandons aux Béthemontois de faire preuve de civisme lors des épisodes de températures négatives en ne rejetant pas leurs eaux sur le domaine public, car ce sont les personnes situées en aval du rejet qui en subissent les conséquences.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



(Béthemont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 09 décembre 2011

1 Information du Président

Suite à la réponse de Nathalie KOSCIUSKO MORIZET au courrier du conseil communautaire en date du 06 avril 2011 concernant les nuisances sonores liées au trafic nocturne de l'aéroport Paris Charles De Gaulle, Monsieur le Président propose un courrier réponse faisant part de la satisfaction du conseil concernant les atterrissages face à l'est mais également de son refus concernant les décollages face à l'ouest de nuit qui sont inacceptables. Ce courrier sera, comme le premier, signé de tous les Maires.

2 Départ de la commune de Champagne sur Oise

Considérant que la commune de Champagne sur Oise a souhaité quitter l'intercommunalité et que la Communauté de Communes par délibération du 29 avril 2011 et les communes adhérentes ont accepté son départ qui deviendra effectif au 1^{er} janvier 2012. Elle rejoindra à cette même date la Communauté de Communes du Haut val d'Oise.

La commune de Champagne sur Oise et la Communauté de Communes sont parvenues à un accord sur les modalités de ce retrait, le Conseil Communautaire a adopté le projet présenté fixant les transferts et arrêtant le montant de la soulte versée par la commune de Champagne sur Oise à 50 675,98€

3 Demande de subvention pour la lutte anti graffitis

Le Conseil Général participe à cette lutte par le versement d'une subvention de 0,50 € par habitant et par an plafonnée à 50 % de la dépense engagée soit un maximum de 13 629,50 € Vu la nécessité de poursuivre cette action, le Conseil Communautaire a renouvelé l'opération en 2011.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le Conseil Général pour une subvention la plus haute possible, dans la lutte anti graffitis.

4 Augmentation du prix des repas livrés

Ce service est réservé aux personnes âgées des communes dès lors que la demande concerne la liaison froide. Le repas est fourni sans interruption toute l'année et 7 jours sur 7. Il comprend le pain, une entrée, un plat, un fromage et un dessert.

La Communauté de Communes ne participe pas sur le prix du repas qui est totalement répercuté tant pour le prix d'achat du repas que pour les frais relatifs aux transports, au personnel etc...

Ainsi pour tenir compte des différentes augmentations et charges de personnel, le prix du repas est fixé à 6,86 € à compter du 1^{er} janvier 2012 par un accord unanime du Conseil Communautaire.

Information sur la vie du Conseil Municipal

RESUME DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 8 décembre 2011
--

8 élus étaient présents, 1 absent.

1 REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL TERRITORIAL :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide d'instituer l'indemnité d'exercice des missions soit attribuée au cadres d'emplois des adjoints techniques et administratifs.

2 REGIME INDEMNITAIRE FIXANT LES CONDITIONS ET LES MODALITES DE REGLEMENT DES FRAIS OCCASIONNES PAR LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES DU PERSONNEL TERRITORIAL :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide d'instituer le remboursement des frais, à compter du 1er janvier 2012, dans les conditions suivantes :

- utilisation de transport en commun : remboursement du titre de transport sur présentation d'un justificatif, au trimestre si les sommes sont peu élevées.
- utilisation d'un véhicule personnel :
 1. Taux des indemnités kilométriques pour les frais de transport des personnes :
 2. Frais complémentaires de parking :
 3. Remboursement du montant sur présentation d'un justificatif.

3 TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE BETHEMONT-LA-FORET :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Approuve le tableau des effectifs tel qu'il est arrêté et précise qu'il sera annexé au budget.

Grade d'emploi	Effectif budgétaire :	Effectif pourvu :	Effectif dont nombre d'agent à temps non complet :
Filière Technique :			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3	3	1 agent en longue maladie
Filière administrative :			
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	1	0

4 BUDGET-DECISION MODIFICATIVE RELATIVE AU VERSEMENT DU FOND NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
Approuve la décision modificative N°2, comme telle :

	Imputation	Budget primitif	Modification	Budget modifié
Dépenses de fonctionnement	739 116	61 457€	3 481€	64 938€
Recettes de fonctionnement	7311	226 457€	2 604€	229 061€

LE DOSSIER

L . a s s a i n i s s e m e n t



Avant de vous présenter les dernières avancées du dossier assainissement, nous vous proposons un retour en arrière en vous rappelant brièvement les dates marquantes de ce dossier.

En 1983 et 1998, deux études avaient été initiées par la commune sans que celles-ci aboutissent.

Le 13 octobre 2001 le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Syndicat d'assainissement autonome pour réaliser le schéma directeur d'assainissement de notre village.

Le 23 novembre 2003 le Conseil Municipal approuve le plan de zonage d'assainissement qui préconise un assainissement collectif pour notre village.

De 2004 à 2006 la commune de Chauvry poursuit l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement.

Avril 2007 les communes de Chauvry et de Béthemont-la-Forêt lancent une étude comparative afin de définir l'orientation en matière d'assainissement collectif entre trois solutions. Une station d'épuration par commune, une station d'épuration intercommunale, le raccordement de nos communes à une station existante.

Le 10 avril 2008 validation par nos deux Conseils Municipaux de la solution d'une station d'épuration intercommunale située à l'intersection des RD 3 et RD 44.

Janvier 2010 réalisation d'une étude hydrogéologique pour déterminer la zone susceptible d'accueillir la future station d'épuration.

Septembre 2010 refus des services de l'Etat qui ont en gestion la Francilienne de notre projet d'implanter la future station d'épuration et la zone d'infiltration en amont de la Francilienne le long de la route qui relie Chauvry à l'Isle Adam.

Septembre 2011 réalisation d'une étude hydrogéologique complémentaire pour déterminer la zone susceptible d'accueillir les eaux usées après traitement pour infiltration.

Le 22 novembre 2011 Monsieur le Maire avait organisé une réunion qui s'est déroulée en présence d'élus de Chauvry et de Béthemont-la-Forêt, du représentant d'Egis Eau qui a réalisé l'étude de perméabilité, et des représentants de nos différents partenaires associés au projet d'assainissement : la police de l'eau, l'agence de l'eau, la Région et le Conseil Général. Cette réunion avait pour objet de présenter les dernières études de sol qui avaient été réalisées à l'automne 2011 et définir les actions que nos deux communes devaient entreprendre compte tenu de ces résultats.

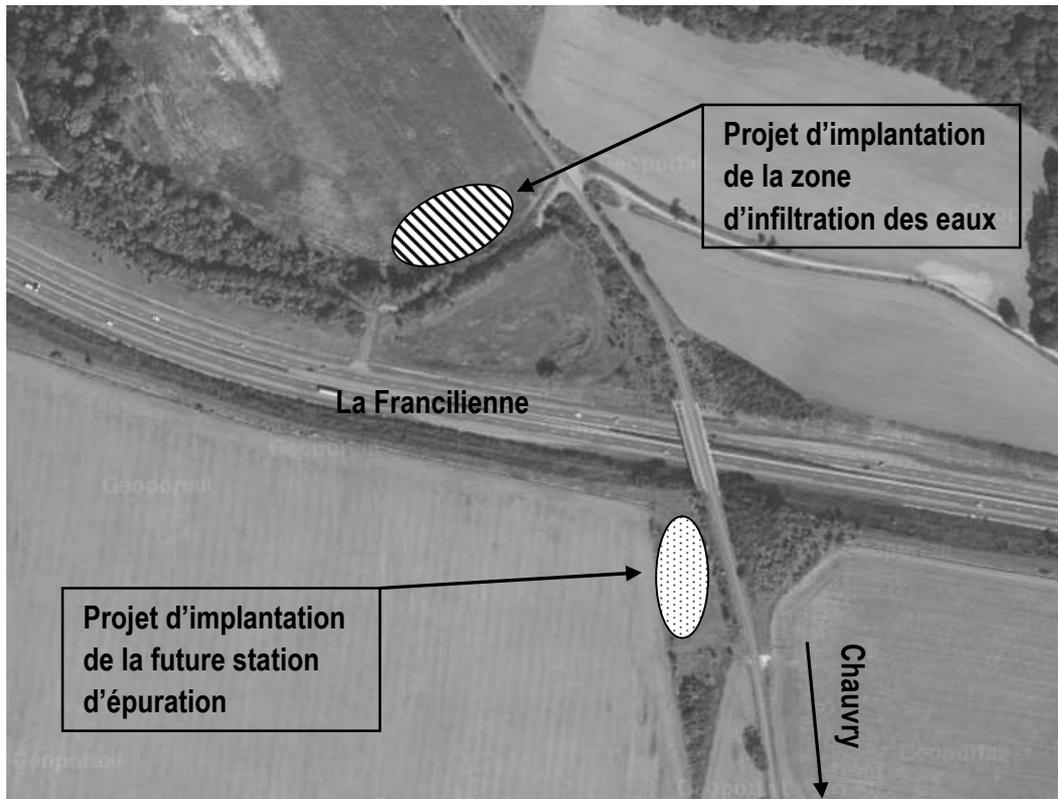
L'étude de faisabilité d'infiltration des eaux épurées traitées de la future station d'épuration intercommunale de Béthemont-la-Forêt et Chauvry en aval de la Francilienne a abouti et les conclusions sont bonnes.

L'infiltration des eaux est possible et la surface nécessaire à l'infiltration est raisonnable. D'après les dernières études et suivant les techniques retenues nous n'aurions pas besoin de plus de 1 000 mètres carrés.

Lors de cette réunion l'ensemble des acteurs ont émis un avis favorable pour le projet présenté.



Situation du projet de la future station d'épuration de de la zone d'infiltration des eaux après traitement



Pour ce qui est de la question des financements de notre projet les trois partenaires qui sont l'agence de l'eau, la Région Ile de France et le Conseil Général nous ont indiqué que notre projet est éligible aux aides financières mises en place par ces organismes.

Lors de cette réunion nos partenaires ont souhaité que nos deux communes se regroupent sous la forme d'un syndicat afin de n'avoir qu'un interlocuteur pour ce projet , ce qui est la suite logique dans l'avancement de ce projet.

Aussi, un groupe de travail s'est constitué composé de Messieurs Jean DELIGNIERES et Pierre AUSSEL pour la commune de Chauvry et pour notre village Messieurs Didier DAGONET et Gérard WAGENTRUTZ, pour élaborer le projet des statuts du futur syndicat. Aussi, dès le début de l'année 2012 il sera proposé aux Conseils Municipaux de Chauvry et Béthemont-la-Forêt d'approuver ces statuts avant de les transmettre à Monsieur le Préfet afin de lui demander de prendre un arrêté de création de ce syndicat.

A la suite de la création de ce syndicat, il conviendra de recruter un bureau d'études pour assurer une mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage, ce bureau d'études aura pour mission d'accompagner le syndicat nouvellement créé dans les démarches administratives telles que la constitution des dossiers de demande de subventions, les études financières, la constitution des dossiers techniques pour la réalisation de la station d'épuration de nos eaux usées, mais aussi, l'étude pour implanter les canalisations qui collecteront les effluents.

Voici les objectifs pour cette année, comme vous pouvez le constater il reste de nombreuses étapes avant la réalisation de la station d'épuration et de la mise en place des canalisations.

Dernière minute : le Conseil Municipal de Béthemont-la-Forêt a approuvé à l'unanimité les statuts du syndicat lors du Conseil Municipal du 17 janvier 2012.

**L
.
a
s
s
a
i
n
i
s
s
e
m
e
n
t**

INFO TRAVAUX

Notre Dame de la Pitié

Les travaux de remise en état des vitraux de notre église sont terminés.

C'est un maître verrier qui a effectué cette prestation sur les 4 vitraux qui présentaient un tassement au niveau des joints plomb. Il était temps d'y remédier avant que les verres ne se cassent !

Le coût de ces travaux a été de 2 368.00 € T.T.C supporté entièrement par le budget communal.



Travaux de voirie rue de Montubois



La réfection des trottoirs, bordures et caniveaux entre la place de la Mairie et la place de la Pompe a été faite ainsi que la reprise de chaussée. Malgré la difficulté provenant de la faible pente un fil d'eau uniforme a été constitué permettant un meilleur nettoyage .

Rappelons que ces travaux ont été subventionnés par la Communauté de Commune de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts pour un montant de 8 400,00 € et avec la participation de notre Député Monsieur Jean BARDET qui a fait intervenir le fond de réserve parlementaire pour un Montant de 20 000,00 €.

Compte tenu de ces subventions et du montant de la facture moins important que prévu par rapport aux devis , nous avons pu réaliser le bitumage des trottoirs depuis la place de la Pompe jusqu'à la rue de la Forge. Le coût de l'ensemble de ces travaux a été de 42 856,00 € T.T.C duquel il faut déduire les subventions.

Nous pourrions maintenant envisager dans l'avenir, ce même type d'opération pour les autres voies de notre village qui en ont besoin.

Profitant de la présence de l'entreprise de travaux publics , nous avons également réalisé des bouchages de trous sur l'ensemble de la voirie et une réparation de caniveau rue de la Vieille France, mais certains endroits demandent une remise en état complète et nous en tiendrons compte dans les prévisions budgétaires de la nouvelle année.

Local place de la pompe

Dans les premiers jours de janvier 2012 une entreprise a procédé à l'installation d'une deuxième porte dans ce local, le but étant de faciliter la mise à l'abri de la saleuse et le stockage du sel de déneigement, le coût de ces travaux est de 2 879,00 € T.T.C.

Quant au véhicule utilitaire , qui nous rend de grands services, il est maintenant équipé de portes, d'un éclairage conforme à la législation et d'une lame chasse neige qui sera utile en cas de forte épaisseur de celle-ci.

L'incendie à la cantine scolaire

Le lundi 7 novembre 2011 vers 7h45 Monsieur Benoît FOURGERON le directeur de notre école a donné l'alerte auprès des services incendie pour un début d'incendie qui s'était déclaré dans la salle de restauration scolaire.

Les pompiers ont mobilisé quatre casernes pour répondre dans les plus brefs délais et circonscrire rapidement cet incendie. Enfin il n'a fallu qu'une seule lance pour éteindre les flammes.



D'après les constatations des services compétents cet incendie est accidentel et d'origine électrique. Cet incident n'a que très légèrement perturbé la rentrée des élèves qui ont pu suivre normalement les cours dès le début de la matinée. Par contre depuis ce jour la cantine scolaire est inutilisable et les enfants qui avaient l'habitude de se restaurer dans cette salle ont été accueillis dans la salle de restauration de la salle des fêtes de la Mairie de Chauvry, qui s'est tout de suite proposée pour accueillir nos enfants. Nous en profitons pour remercier Monsieur Jean DELIGNIERES Maire de Chauvry pour son aide dans ces moments difficiles.

Enfin pour être complet dans l'information, nous avons dû faire appel à notre transporteur habituel pour organiser le transport des enfants tous les midis entre l'école de Béthemont-la-Forêt et la salle des fêtes de Chauvry.

Dès le lendemain de l'incendie Monsieur Gérard WAGENTRUTZ Maire Adjoint aux travaux a supervisé les démarches administratives et techniques afin que nos enfants retrouvent rapidement leur cantine scolaire. Les travaux entrepris pour restaurer le bâtiment ont consisté à reprendre en totalité l'électricité, le remplacement des deux portes et d'une fenêtre, ainsi qu'une partie d'une poutre et de trois chevrons qui avaient été légèrement endommagés par l'incendie. Nous avons dû aussi reprendre en partie la couverture et en totalité le plafond qui s'était abîmé par le poids de l'eau utilisée pour éteindre le feu. Enfin, nous avons procédé à la réfection des peintures et au remplacement du mobilier endommagé.

Le coût total de ces travaux est de 27 000,00 €. L'ensemble de ces dépenses que ce soit pour les travaux ou pour acheminer les élèves à la cantine scolaire sont remboursées pratiquement en totalité par notre assurance, il restera à la charge de la commune la somme de 770,00€.

Nos jeunes ont pu retrouver dès le lundi 16 janvier 2012 leur cantine scolaire.



La saison de la chasse a démarré

Depuis le 3 novembre 2011, la chasse a redémarré en forêt domaniale de Montmorency.

Le calendrier des jours de chasse en forêt de Montmorency est le suivant :

Les jeudis :

-5, 12, 19, 26 janvier

-2 et 9 février

De 9H à 17H.

Prudence, action de chasse,

Lors des journées de chasse, des panneaux « chasse en cours » sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Promeneurs, cavaliers, cyclistes ..., vous devez être attentifs à la signalétique mise en place. **Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas pénétrer dans ces zones.**

Par ailleurs, en fonction de la localisation des chasses, certaines routes départementales pourront être fermées à la circulation de façon ponctuelle.



La chasse, un outil nécessaire à la régulation du gibier

Les grands mammifères n'ont plus de prédateurs en forêt : chevreuil, renards et sangliers sont présents en nombre en forêt domaniale de Montmorency. Or, un trop grand nombre de gibier, notamment de sangliers entraîne :

- des dégâts agricoles et forestiers provoquant une contrainte pour le renouvellement des peuplements,
- des collisions en nombre accru,
- des comportements dangereux avec les riverains,
- des problèmes de sécurité en raison de la fréquentation importante du massif par le public,

-la difficulté d'organiser les chasses en toute sécurité.

Pour ces raisons, **le gibier doit être strictement régulé.**

Des battues sont alors organisées, encadrées par un directeur de chasse ainsi que des guides de chasse spécialisés de l'ONF.

Les forêts urbaines, véritables refuges pour les sangliers

Provenant des zones rurales, le sanglier trouve refuge dans les habitats naturels des forêts urbaines. La population des sangliers s'est considérablement accrue suite aux tempêtes de 1999 qui ont développé au sol une végétation dense constituant des refuges naturels 'inchassables'.

Ce phénomène a été accentué en forêt de Montmorency du fait de son relief très accentué et la chasse y est difficile à organiser.



L'ONF est un acteur de la chasse

La chasse fait partie intégrante de la gestion durable des forêts.

Elle contribue à la conservation des écosystèmes forestiers : une trop grande densité d'animaux nuit au développement de la biodiversité. L'ONF est détenteur du droit de chasse en forêt domaniale et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les autres acteurs de la chasse : la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines), la DDT (Direction Départementale des Territoires), le Conseil Général, les associations d'usagers, les associations de chasse locales ainsi que les autorités de l'Etat (Gendarmerie et Police).

En forêt domaniale de Montmorency, l'ONF encadre chaque année environ 300 chasseurs lors des licences dirigées.



Une chasse raisonnée

L'ONF recherche un équilibre sylvo-cynégétique qui permet aux peuplements forestiers de se renouveler en harmonie avec toute la biodiversité de la forêt. Ainsi le niveau de population de gibier est évalué chaque année par les forestiers qui veillent à maintenir l'équilibre 'forêt/gibier'.

Pour plus d'informations : www.onf.fr

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Sortie annuelle des aînés Les trésors de Creil

Le CCAS a organisé une sortie le 29 septembre à la découverte de la Ville de Creil.

En effet, cette ville de l'Oise mérite un arrêt culturel.

Commençons par l'histoire d'un lieu préservé....

Fondé en 1788 sur les ruines du château fort médiéval de Creil, la maison Gallé Juillet a conservé tout le charme et l'ambiance d'une grande maison bourgeoise du XIX^{ème} siècle.

Plusieurs propriétaires se sont succédés, Ernest Gallé, fameux médecin, Maurice Gallé décédé en 1916 ; C'est à la suite de la disparition de son fils que Berthe Gallé a offert la demeure à la ville de Creil à la condition de préserver l'ensemble tel quel.



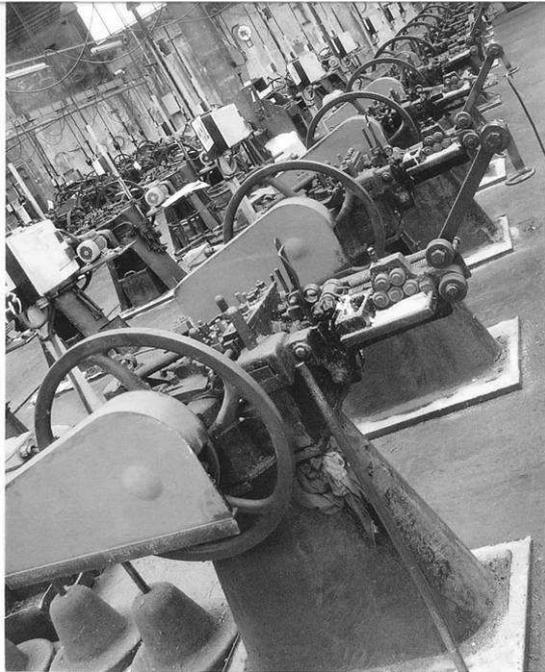
La visite des 19 salles permet de se replonger dans la vie quotidienne d'une famille bourgeoise au XIX^{ème} siècle. Toutes les pièces sont richement meublées et décorées.

Une étonnante collection de coquillages fait aussi la particularité de cette maison. Dans un autre bâtiment est conservée la faïencerie de Creil. Près de 1000 pièces des manufactures de Creil et Montereau offrent un vaste panorama de ces productions.

La suite de la visite est direction l'auberge de Vaux, logis de France où un déjeuner attend les 18 participants de cette chaude journée automnale.



LES ACTIVITES DU C.C.A.S



La suite du programme mérite le détour.

Découvrons le savoir faire et l'innovation de la dernière clouterie de France.

Eh, oui quelle visite insolite !

Fondée en 1888, Théodore Rivierre installe son entreprise rue des usines à Creil. D'abord fabricant de semences de cordonnier et de semences tapissier, aujourd'hui cette entreprise du patrimoine vivant continue de développer son activité.

Au cœur de la salle des machines, nous découvrons les étapes de la fabrication des clous et semences à travers une visite rythmée par le bruit assourdissant des 325 machines construites entre 1890 et 1925.



La fin de journée s'achève par un verre de l'amitié avec la remise par le maire d'un clou, clin d'œil à notre visite originale mais pas moins intéressante de la clouterie de Creil.

Toute l'équipe du CCAS qui bénévolement propose à nos aînés des animations tout au long de l'année, vous incite à participer à ces rencontres.

En effet, une vingtaine de personnes participent régulièrement à ces sorties sur les 65 aînés que compte notre commune.

Nous vous attendons nombreux en 2012.

Toute l'équipe du CCAS.

Vous pouvez retrouver tous les renseignements sur les trésors de Creil sur :

www.tourisme@clous-rivierre.fr ou au 03 44 25 30 25
www.mairie-creil.fr ou au 03 44 29 51 50

VIE SCOLAIRE

Plantation d'une aubépine



Les enfants de l'école de Béthemont-la-Forêt ont participé activement le jeudi 24 novembre 2011 à la plantation d'un arbre en remplacement du frêne tombé l'hiver dernier suite aux fortes chutes de neige. Cet arbre a été planté rue de la Croix Frileuse sur le terrain qui se situe en face du Chemin de la Pierre aux loups. Il s'agit d'une aubépine.

A compter du 3 janvier dernier nous avons le plaisir d'accueillir Madame LAVANANT en tant qu'assistante de vie scolaire de la classe de primaire de Béthemont-la-Forêt en soutien de Monsieur FOURGERON.



Noël des Ecoles

Les élèves des écoles de Chauvry et Béthemont-la-Forêt ont présenté aux parents venus nombreux à la salle des fêtes de Chauvry un très joli spectacle. Bravo aux enfants et aux enseignants pour cette agréable soirée.

Puis comme le veut la tradition, le Père Noël est venu distribuer des friandises pour le plus grand plaisir des enfants.

Enfin, cette soirée s'est achevée par un pot de l'amitié organisée par les parents d'élèves.



LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Noël des aînés

Le samedi 10 décembre dernier, a eu lieu la traditionnelle réception des aînés pour fêter la fin de l'année et procéder à la remise des cadeaux de Noël.

Un grand nombre de Béthemontois de plus de 65 ans ont répondu présent à l'invitation du Centre Communal d'Action Social et des élus de notre village.



Monsieur le Maire a accueilli ses administrés par un discours où il a retracé les faits marquants de l'année écoulée et présenté les projets à venir. A cette occasion il a expliqué en détail les dernières avancées concernant le dossier assainissement.

Une flûte de champagne dans une main, un amuse bouche dans l'autre, nos aînés ont bavardé de différents sujets dont entre autre l'assainissement, les intempéries et la vie de notre petit village.

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale souhaite à tous les Béthemontois une bonne année 2012

Rétrospective d'une année écoulée



8 janvier 2011 Galette des rois



5 février 2011 les crêpes



10 décembre 2011 Noël des aînés



18 juin 2011 exposition de peintures et sculptures



29 septembre 2011 sortie à Creil

VIE LOCALE

Cérémonies du 11 novembre 2011.



Quelques Béthemontois étaient présents au cimetière devant le monument aux morts pour se recueillir à la mémoire des militaires tués en défendant la patrie pendant la guerre de 14 / 18.

A cette commémoration participaient également des représentants du comité local de la FNACA avec leur drapeau et des personnalités de l'armée, de la gendarmerie et des sapeurs- pompiers de Bessancourt Frépillon.

Un dépôt de gerbe a été effectué et nous avons écouté le message du Maire de notre commune Monsieur DAGONET qui nous a ensuite convié à un vin d'honneur dans la Mairie.

Nous aimerions qu'un plus grand nombre de personnes viennent assister à cette cérémonie qui représente le symbole du courage dont font preuve les jeunes militaires lorsque les dirigeants du pays leur demande d'intervenir et ceci à toutes les époques.

Ne soyons pas utopiques en pensant que la paix peut être conservée si l'on n'a pas une armée capable d'intervenir pour la défendre.



Concours départemental des villes et villages fleuris

Depuis 2008, notre commune participe au concours des villes et villages fleuris. L'année dernière le département avait déjà récompensé notre village dans le domaine du fleurissement en lui accordant le 3^{ème} prix du concours départemental des villes et villages fleuris.

Cette année M. Gérard LAMBERT-MOTTE Conseiller général en charge de la culture, du tourisme et du patrimoine, a remis à notre village le prix de l'animation dans le cadre de ce concours.



Il convient d'associer à ce succès les habitants de Béthemont-la-Forêt qui conjuguent leurs efforts à ceux de la Municipalité pour faire de notre commune un village fleuri où il fait assurément bon vivre. On ne soulignera jamais assez le travail réalisé tout au long de l'année par notre employé communal, les bénévoles et l'équipe municipale qui sous l'impulsion de Monsieur Bertrand VERGNAUD se dépensent quotidiennement sans compter pour planter, arroser, désherber, tondre les pelouses et entretenir les massifs.

Le fleurissement fait partie du plan d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de notre village. Il est également l'un des facteurs du paysage communal, il concourt à l'identité de la commune au même titre que l'habitat, les espaces publics, la voirie et l'équipement urbain. Soyez les ambassadeurs de cette action auprès de vos voisins et amis, afin que l'année prochaine nous soyons encore plus nombreux à fleurir notre village.

VIE LOCALE

Remise des médailles d'honneur du travail



Le 3 décembre 2011 la municipalité avait convié les Béthemontois récipiendaires de la médaille d'honneur du travail pour l'année 2011.

A cette occasion Monsieur le Maire a procédé à la remise des diplômes et des médailles à 6 personnes de notre village correspondant à des médailles d'honneur du travail d'argent (20 ans), d'or (35 ans) et de grand or (40 ans).

Ce diplôme récompense les qualités professionnelles de savoir faire et de connaissance, il symbolise aussi la valeur sociale, culturelle et morale que le travail possède.

Le travail est une valeur fondamentale inscrite dans la constitution ainsi que dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme. Au cours de ces 20, 30, 35 années de travail le monde du travail s'est progressivement féminisé. Cette fin d'année a récompensé une majorité de femmes de notre village.

Pour certaines et certains l'heure de la retraite bien méritée a sonné et c'est une seconde vie qui commence, pour d'autres, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail. Toutes ces années passées au service de vos entreprises sont méritoires et respectables. Cette longue période que l'on peut qualifier de tranche de vie, est aujourd'hui honorée.

A l'issue de cette cérémonie les participants se sont réunis autour du verre de l'amitié pour clôturer cette fin de matinée festive.

Animations de Noël



Comme il est de coutume maintenant depuis décembre 2008, la municipalité a organisé le samedi 10 décembre dernier, une soirée festive destinée aux petits, mais aussi pour les grands.

En cette fin d'après midi c'est avec un peu d'appréhension ou d'excitation que les jeunes Béthemontois se sont rendus dans la cour de l'école pour rencontrer le Père Noël. Mais avant cette rencontre tant attendue il a été proposé à notre jeune public de réaliser des figurines de Noël, encadrés par un lutin qui les a aidé à confectionner ces petits

sujets que les enfants purent rapporter chez eux pour décorer leur arbre de Noël. Notre conteuse Béthemontoise Madame Bernadette SCHWEITZER a captivé l'attention des enfants en racontant des contes d'hiver à la lueur des bougies. Et pendant que certains participaient aux différentes activités proposées, d'autres en ont profité pour écrire une lettre au Père Noël ou se réchauffer autour d'un chocolat chaud, quant aux adultes un vin chaud leur avait été proposé.

Enfin, le ciel de Béthemont-la-Forêt s'est illuminé d'un joli feu d'artifice pour annoncer la venue du personnage tant attendu. Les enfants ont pu découvrir au travers un nuage de fumée la descente du ciel du Père Noël, avant de le rencontrer dans sa maison et lui glisser à l'oreille la liste des cadeaux qu'ils souhaitaient pour la nuit du 24 décembre !!!



LE COIN DES SPORTIFS

Ces deux pages vous retracent l'activité sportive de l'année 2011 de nos sportifs locaux, nous sommes persuadés d'avoir oublié certains d'entre vous. Aussi, veuillez nous en excuser. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nous .

Cyclo Cross

Le samedi 8 octobre 2011 le club de cyclisme de SAINT LEU a organisé la traditionnelle épreuve de cyclo cross de la rentrée sur le terrain communal. Un grand nombre de cyclistes s'étaient donnés rendez-vous en cette belle après midi d'automne, ce fut l'occasion pour nos jeunes de découvrir ce sport en participant à une épreuve.



A l'issue de cette après midi sportive Monsieur Didier DAGONET a remis à nos jeunes une coupe pour leur participation et il leur a donné rendez-vous à l'année prochaine.



Paris-Brest-Paris

L'histoire fabuleuse a commencé dans la roue de Bertrand VERGNAUD, sportif haut niveau qui a entraîné Thierry BRETON à faire sa première édition de la randonnée cyclo-touriste Paris-Brest-Paris en 2007 ! Heureux de l'avoir terminée, Thierry a voulu la refaire en 2011 et recommencer en meilleure forme cette aventure ! Après des heures d'entraînement, après un régime draconien, notre champion était fin prêt pour la grande épreuve ! Après avoir fait plus de 5000 Paris-Brest-Paris, cette randonnée de 1200 kms fut une "gourmandise" pour cet athlète de haut niveau !



Il est parti de Paris le 21 août. Il portait le dossard N°12, la tête haute et le regard fier comme les marins de Rennes ! Il est parti telle une fusée pour ne pas s'arrêter, les muscles saillants et la volonté farouche de laisser la gomme sur l'asphalte. Il a failli oublier de faire demi-tour une fois arrivé à Brest (!). Ses fans l'attendaient le 22 août au soir à Brest d'où il est reparti avec une pêche étonnante ! Quelques coups de barre mais la barque est repartie le vent en poupe et est arrivée à bon port le 23 à 21h30 ! 52 heures et 58 minutes, telle fut le résultat. Pour l'édition 2011 ils étaient 5225 inscrits et Thierry BRETON est arrivé 59^{ème} au terme de ces 1 200km.

Bravo pour cette performance !

Thierry Breton veut par sa participation vous encourager à aider les victimes des catastrophes du Japon. Les liens entre la Bretagne et le Japon sont forts depuis des années et il ne pouvait, nous ne pouvions rester indifférents.

VOUS POUVEZ AUSSI LE SOUTENIR EN SPONSORISANT DES KMS à raison de quelques euros par km. Pour les dons nous avons créé un lien sur le site weezevent où les gens peuvent acheter des km ; <http://www.weezevent.com/Soutien-au-Japon-avec-la-Croix-Rouge-et-le-Velothon-PBP-de-Thierry-Breton>

KUNG FU " DUANBING" L'Escrime version chinoise

Cette discipline consiste à utiliser les techniques de combat de l'épée et du sabre avec des mouvements de pique, de coupe, de frappe, de trancher, de blocage.

Le " DUANBING" est une arme " soft" en mousse qui vous permettra de combattre en toute sécurité. Cette discipline ludique est remarquable pour le travail des réflexes, de la vitesse, de la précision et pour développer une intelligence stratégique.

Dans cet art, Maxime et Uge CERVESATO du club de KUNG FU de Taverny ont réalisé une très belle performance en décrochant les médailles d'Argent et de Bronze 2ème et 3ème à la coupe de France de "DUANBING"



L'équitation

L'équitation est encore à l'honneur dans notre village cette année, en effet nos deux centres équestres ont brillé tout au long de l'année dans les trois disciplines olympiques (Concours de Saut d'Obstacle, Dressage, Concours Complet d'Equitation).

Tout d'abord les championnats de France à Lamotte Beuvron en Sologne qui se déroulaient la première et la troisième semaine de Juillet 2011.

Au total 3 médailles d'argent :

- Marion Gauthier en Concours Complet d'Equitation club 1
- Diane Delamarre en Concours Complet d'Equitation poney 2
- Lou Benmenni Leprince en Concours de Saut d'Obstacle club 1



Mais aussi les championnats d'Europe de race de Dressage Ibérique qui se déroulaient le 28, 29 et 30 Octobre 2011 à Turin, avec la présence de Céline Dancoing du Laos du Roncerais qui a décroché une 12ème place en reprise SEVILLA + FLAMENCA de Niveau 2.

Ce 14 décembre 2011

elle aurait eu 100ans...

Le 14 décembre 1911 Madame Suzanne Guébet naît à Bethemont dans la famille DIVOT, famille d'agriculteurs enracinée dans notre village depuis la nuit des temps...

Nous avons un souvenir ému de sa très vieille mère Angèle DIVOT, impressionnante pour les enfants sortant de l'école Elle les regardait passer, perchée là haut sur le mur où aujourd'hui piaillent les perruches.

Enfant pendant la guerre de 1914, elle a 19ans lorsqu'elle épouse Jules GUEBET. En 1940 il est fait prisonnier alors que leurs enfants, Louissette et Claude sont encore bien petits.

Mais Suzanne est jeune et volontaire. Pendant ces 4 années elle fait face et comme un marin dans la tempête elle tient la barre avec son frère Lucien, sa cousine Marie-Louise et le grand père DIVOT.

Et puis, à la Libération la vie reprend : naissance de Simone.

Les enfants vont à l'école ; mais très jeunes ils ont leur place aux travaux de la ferme qui se développe avec la participation de tous.

Comme dans les 4 autres grandes fermes Bethemontoises : celles d'Armand DUBOIS, de Maurice DONNÉ, de Pierre BONNEVILLE et du mari de Gisèle RYSER le travail ne manque pas. Bien sûr il y a du personnel : 2 charretiers pour les 5 ou 6 chevaux, un vacher. La culture des betteraves permet de nourrir les 5 vaches.

La journée de Suzanne est bien remplie :

Traire les vaches matin et soir. Le lait est vendu dans le village Elle fabrique également de petits fromages blanc en forme de cœur

Nourrir, élever, gérer la quarantaine de volailles de la basse-cour, poules, coqs, oies, canards et lapins

Les 2 cochons ne se nourrissent pas seulement de l'eau de vaisselle, elle doit aussi leur cuire des patates.

Ce sont les hommes qui cueillent les pommes, les poires, les cerises. Ils cultivent les petits pois et les haricots ; Suzanne les cueille avec l'aide de Rosa Cierny, Paulette Bertinchamp, Alice Docclo et d'autres pour les mètres en sacs de 25kg qui seront vendus aux Halles.

La moissonpériode intense ! Le rôle de Suzanne est de passer les gerbes de blé dans la batteuse pour égrener les épis.

C'est aussi sa tâche de faire les repas pour de grandes tablées chaque jour.

Quand enfin elle peut s'asseoir elle tricote avec plaisir et savoir-faire, chaussettes, gilets, pulls. C'est son moment de détente.

Agréables moments aussi lorsqu'elle passe la journée à Dieppe ou au Tréport avec ses cousins et cousines, au moment de sa retraite.

En 2011 Suzanne a 5 petits-enfants, 7 arrières petits-enfants et 6 arrières-arrières petits-enfants. Elle a su transmettre l'amour du travail de la terre à Claude son fils, puis à Philippe, son petit fils qui a pris le relais. Elle a eu la chance de vivre auprès d'eux à Béthemont-la-Forêt avec les soins et l'affection de Monique, de Christelle, la joie de vivre de Laurianne jusqu'à ce mois d'octobre où elle s'est éteinte sans attendre qu'on lui fête son centenaire

Le Maire, le Conseil Municipal, les membres du CCAS rendent hommage à Suzanne Guébet grâce à qui nous vivons dans cet environnement, dans ce merveilleux calme de la campagne si près de Paris



Le Carnet – Etat Civil 2011

Naissances

Lucie, Carole, Delphine VABRES le 02 mars 2011

Marius, Jean-Pierre, William DUBOIS le 18 juin 2011

Anabelle, Caroline, Anissa CHABLI CHASSEBOEUF le 02 novembre 2011

Reese, charlotte, Nadette PATROIS le 09 novembre 2011

Décès

Patrice, Georges COMPAGNON le 01 février 2011

Franck, Bruno, Gilbert LAVANANT le 11 mai 2011

Suzanne, Alberte, Claire DIVOT le 16 octobre 2011

A grayscale photograph of a town hall building. At the top, a clock tower is visible. Below it, a flagpole with a flag is positioned in front of the building. The building has several windows with flower boxes. The text is overlaid on the image in a cursive font.

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

Et le Conseil Municipal

Vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

Pour l'année 2012